

Belgium-Neufchâteau: Retirement home construction work

OJ S 70/2016 09/04/2016

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CPAS de Neufchâteau

Postal address: Grand'Place 3

Town: Neufchâteau

Postal code: 6840

Country: Belgium

For the attention of: Madame Julie Ledent

E-mail: julie.ledent@neufchateau.be

Telephone: +32 61275080

Fax: +32 61275085

Additional information can be obtained from:

Official name: A.3 SCRL

Postal address: Rue de l'Hydrion 50

Town: Arlon

Postal code: 6700

Country: Belgium

Contact person: M. Olivier Lieffring

E-mail: o.lieffring@a3architecture.be

Telephone: +32 63608484

Fax: +32 63225335

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: A.3 SCRL

Postal address: Rue de l'Hydrion 50

Town: Arlon

Postal code: 6700

Country: Belgium

Contact person: M. Olivier Lieffring

E-mail: o.lieffring@a3architecture.be

Telephone: +32 63608484

Fax: +32 63225335

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.3. Main activity

Social protection

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Construction d'une maison de repos et de soins à Neufchâteau
— marché 1: gros œuvre fermé, techniques spéciales et parachèvements.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Rue du Marché (site de l'ancien marché couvert) à 6840 Neufchâteau.

NUTS code BE344 Arr. Neufchâteau

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché concerne l'exécution des travaux de construction d'une maison de repos et de soins à Neufchâteau.

Les travaux sont divisés en différents marchés:

— marché 1: gros oeuvre fermé, techniques spéciales et parachèvements,

— marché 2: matériel de cuisine,

— marché 3: abords.

Le marché faisant l'objet du présent cahier spécial des charges concerne le marché 1 «gros œuvre fermé, techniques spéciales et parachèvements»:

— gros œuvre,

— façades,

— toiture,

— menuiseries extérieures,

— parachèvements intérieurs,

— électricité,

— sanitaire,

— HVAC,

— ascenseurs,

— etc...

II.1.6. CPV code(s)

45215212 Retirement home construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 430 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 20 paragraphes 1 et 1/1 de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et certains marchés de travaux, fournitures et de services et articles 61 à 66 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques,

— une attestation originale munie d'un cachet sec, délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis. Les entrepreneurs étrangers doivent fournir une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant qu'ils sont en règle avec leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où ils sont établis. Si cette attestation n'est pas délivrée dans le pays concerné, elle peut être remplacée par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays,

— en application de l'art. 63 de l'AR du 15.7.2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Pour un candidat ou soumissionnaire belge cela concerne le respect des obligations fiscales auprès du SPF Finances, sur base de l'attestation délivrée par ce dernier.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: En cas d'association momentanée, c'est la capacité économique et financière des associés qui est examinée.

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires annuel «spécifiques» en travaux au cours des 3 derniers exercices,
- le chiffre d'affaires annuel global devra correspondre au seuil financier inférieur de la classe demandée par le présent marché,

- le chiffre d'affaires annuel «spécifiques» en travaux devra être au moins égal au tiers du seuil financier inférieur de la classe demandée par le présent marché,

- les travaux à prendre en compte pour le chiffre d'affaires «spécifiques» concernent des travaux similaires au présent marché exécutés en entreprise générale dans le secteur de la santé (hôpitaux, maisons de repos, résidences services,...),

- les bilans et comptes de résultats tels que déposés au greffe du tribunal de commerce et concernant les trois dernières années précédant celle de l'ouverture des offres; l'analyse de ces bilans et comptes de résultats aboutira à la détermination de ratios calculés sur la moyenne (la somme de l'année 1 + année 2 + année 3 divisée par 3) des données des 3 derniers exercices transmis et les soumissionnaires ne seront sélectionnés que si:

- ratios de liquidité:

- le ratio de liquidité est supérieur ou égal à 1 (arrondi à la 2^e décimale):

- formule de calcul du ratio de liquidité:

- ratio de liquidité = (actif court terme)/(passif court terme) = (valeurs disponibles (54 à 58) *+créances<1 an (40 à 41)*)/(dettes<1 an (42 à 48)*).

- le fond de roulement net est positif:

- formule de calcul du fond de roulement:

- fond de roulement = capitaux permanent [capitaux propres (10 à 15)*+dettes à long terme (17)*] - actifs immobilisés (20 à 28)*.

- ratios de rentabilité:

- la capacité d'autofinancement est positive;

- formule de calcul de la capacité d'Autofinancement:

- capacité d' autofinancement=bénéfice Net+Charges non décaissées (630 et 635 à 637)*,

- la valeur ajoutée brute est positive;

- formule de calcul de la valeur ajoutée brute:

- valeur ajoutée brute = production (70)* - consommation intermédiaire (60 à 61)*,

- ratios de solvabilité:

- le degré d'endettement global est inférieur à 95 % (arrondi à la 2^e décimale):

- formule de calcul du degré d'endettement global:

- degré d' endettement global= (fonds de tiers (17 à 49)*)/(passif (10 à 49)*),

- le pourcentage de couverture des fonds de tiers par le cash-flow est positif,

- formule de calcul du pourcentage de couverture des fonds de tiers par le cash-flow:

% de couverture des fonds de tiers par le cash-flow = (cash-flow (= capacité d'autofinancement calculée ci-avant))/(fonds de tiers à long terme (17)*),

Indices des comptes comptables

Néanmoins, la société présentant un ou plusieurs ratios inférieurs à la demande pourra être sélectionnée si elle est couverte par sa maison mère, à la condition que le soumissionnaire joigne à son offre le document démontrant la solidarité financière des «garants».

Minimum level(s) of standards possibly required: NA

Agréation requise: D (entreprises générales de bâtiments), classe 8.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— le soumissionnaire devra présenter un minimum de 3 références distinctes de travaux similaires au présent marché exécutés au cours des 5 dernières années. Ces travaux devront être terminés et réceptionnés et avoir atteint, pour 2 références, un montant minimum de 6 000 000 EUR HTVA chacune dans le secteur de la santé (hôpitaux, maisons de repos, résidences services,...) et, pour l'autre référence, un montant minimum de 9 000 000 EUR HTVA en milieux autres qu'industriel (logements groupés, hôtels, bureaux, hôpitaux, maisons de repos, laboratoires,...).

Ces 3 références ne pourront être prises en compte que si elles sont corroborées par des certificats de bonne exécution dûment signés par le Maître de l'ouvrage.

Chaque référence produite de travaux exécutés et réceptionnés au cours des 5 dernières années doit être appuyée de certificats de bonne exécution qui indiqueront le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

— agréation requise: D classe 8.

Le soumissionnaire présentera:

— soit la preuve de son agréation correspondant à la catégorie et/ou à la sous-catégorie d'agréation mentionnée ci-avant,

— soit la preuve de son inscription sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre état membre de l'Union européenne ainsi que les documents complémentaires éventuels,

— soit un dossier dont il ressort que l'entrepreneur satisfait aux exigences de la classe, la catégorie et/ou la sous-catégorie d'agréation à prendre en considération.

Ne peuvent pas être désignées en qualité d'adjudicataire les personnes ou entreprises exclues de l'agréation.

Minimum level(s) of standards possibly required:

3 références

Agréation requise: D (entreprises générales de bâtiments), classe 8.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

MR/MRS (marché 1)

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 27.5.2016 - 10:00

Payable documents: yes

Price: 84,70 EUR

Terms and method of payment: CSCH et plans

Les demandes d'obtention des documents du marché se feront par mail à l'adresse [o. lieffring@a3architecture.be](mailto:lieffring@a3architecture.be) en précisant le marché concerné avec copie de la preuve de paiement et toutes les informations pour l'établissement de la facture. Le dossier sera envoyé sur support CD et les fichiers seront sous format Pdf/Excel. Le paiement devra se faire sur le compte de A.3 srl: BE07 0013 6267 2366 GEBABEBB.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.5.2016 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 30.5.2016 - 10:00

Place:

Hôtel de Ville (Salle Brasseur au 1^{er} étage), Grand'Place 1 à 6840 Neufchâteau

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre: 4.5.2016 à 14:00.

La personne à contacter pour la visite préalable des lieux est M. Benoît Van Hoya du bureau COSEP SA (+32 10 81 37 50).

Le rendez-vous est donné sur le site de l'ancien marché couvert, rue du Marché Couvert à 6840 Neufchâteau.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.4.2016